

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2023**

Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	16
Nombre de conseillers votants	17

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Truyes, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane de COLBERT, Maire

Date de convocation : 14 décembre 2023

**Présents** : M. de Colbert, Mme Beauchamp, Mme Faye, Mme Aurnague, Mme Guérin, Mme Nguyen Van, M. Birocheau, Mme Perrot, M. Laurent, Mme Chicheri, M. Greiner, M. Picard, Mme Desmé, M. Dubois, Mme Aubrey, Mme Guérineau

**Pouvoirs** : M. Da Silva Vale donne pouvoir à Mme Beauchamp

**Absents** : M. Grange, M. Labbé

**Secrétaire** : Mme Faye

---

**Tarifs du cimetière**

Vu le code général des collectivités territoriales, pris notamment dans son article R 2223-11

Vu l'arrêté 2021-108 du 27 août 2021 portant règlement du cimetière

Considérant qu'il y a lieu de fixer les tarifs des concessions du cimetière

Après délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer comme suit les tarifs du cimetière à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

	2m <sup>2</sup>
Concession cinquantenaire	261 €
Concession trentenaire	148 €
Concession temporaire (15 ans)	124 €
Concession 1m <sup>2</sup>	Gratuit
Droit de superposition	74 €
Droit de superposition pour concession perpétuelle :	127 €

**COLUMBARIUM**

Cinquantenaire :	477 €
Trentenaire :	289 €
Temporaire (15 ans) :	221 €
Urne supplémentaire	139 €

**JARDIN DU SOUVENIR**

Taxe de dispersion des cendres	35 €
--------------------------------	------

**CONCESSION CINÉRAIRE**

Cinquantenaire	96 €
Trentenaire	77 €
Temporaire (15 ans)	58 €
Urne supplémentaire	39 €

Pour extrait conforme  
**Stéphane de COLBERT**  
Maire

